MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

UNIVERSITE PARIS CITE

N°

Arrêté portant création d'une commission de choix des personnels du second degré candidats à l'affectation dans l'enseignement supérieur, année 2027

Le président d'Université Paris Cité,

VU le Code de l'éducation :
VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;
VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
VU la circulaire n°2011-1016 du 29 juillet 2011 ;

ARRETE :

Article *1*er : La commission créée en vue de pourvoir le poste n°555 est constituée des membres dont les noms suivent :

Monsieur Hassine MOUNGLA, Université Paris Cité, Président
Monsieur Mourad OUZIRI, Université Paris Cité, Vice-président
Madame Florence MESATFA FESSY, Université Paris Cité
Monsieur Garance MARTIN, Université Paris Cité
Monsieur Sébastien CARTIER, Université Paris-Est Créteil

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10/11/2026

Édouard KAMINSKI

Université Paris Cité
Emmanuelle LE QUELLEC
Pour le Président et par délégation
Directrice déléguée Développement RH, Parcours et Organisations - DGDRHO